



Territoire du SAGE de l'Ouest-Cornouaille

Diagnostic-projet d'optimisation agronomique

2018

Cahier des Clauses Techniques Particulières

C.C.T.P

SOMMAIRE

ARTICHE 1 – Contexte

ARTICLE 2 – Objet

ARTICLE 3 – Maitre d'ouvrage

ARTICLE 4 – Nombre de diagnostic

ARTICLE 5 – Contenu de la prestation

ARTICLE 6 – Documents à produire

ARTICLE 7 – Temps prévisionnel

ARTICLE 8 – Déroulement et délais

ARTICLE 9 – Clauses de confidentialité et d'utilisation des données

ARTICLE 10 – Obligation du candidat

ARTICLE 11 – La remise des dossiers de candidature

ANNEXE 1 – Les objectifs du SAGE

ANNEXE 2 – Localisation des bassins versant prioritaires

ANNEXE 3 – Informations et indicateurs à collecter

ANNEXE 4 – Tableau des pratiques actuelles et projet agronomique

Diagnostic / projet d'optimisation agronomique accompagnement individualisé des agriculteurs

Marché à bons de commande signé entre

Le syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille

Représenté par son

président :

Et

Le prestataire :

Représenté par :

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Contexte

Le SAGE Ouest-Cornouaille fait référence aux objectifs suivants :

- réduire les flux de nitrates arrivant aux estuaires des bassins prioritaires,
- réduire les concentrations en azote et en phosphore,
- limiter le développement des algues vertes et des blooms de phytoplancton toxique,
- réduire les concentrations de pesticides.

cf – ANNEXE 1, les objectifs du SAGE.

Le syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille, engagé depuis 2012 dans des actions de reconquête de la qualité de l'eau, accompagne les agriculteurs pour améliorer les pratiques et limiter les transferts d'éléments polluants (azote, phosphore et pesticides).

Rappel : l'objectif (SAGE) est de réaliser un accompagnement renforcé (optimisation agronomique ou changement de système) sur 50% des exploitations des bassins prioritaires. Soit 225 accompagnements d'ici 2021. CF : annexe 2 – Localisation des bassins versants prioritaires.

Article 2 - Objet

Marché à bons de commande relatif à la réalisation de diagnostics d'optimisation agronomique sur les exploitations agricoles du territoire du SAGE Ouest-Cornouaille.

Grace à une approche pédagogique, ces diagnostics devront permettre :

- **d'évaluer les pertes potentielles d'azotes à l'échelle de l'exploitation,**
- **d'identifier les marges de progrès existantes à l'échelle des cultures,**
- **de co-construire un projet d'optimisation agronomique avec l'agriculteur et le maître d'ouvrage.**

Article 3 – Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille

Maison de la baie d'Audierne, Saint Vio

29720 Tréguennec.

Représenté par son président : M. Yves Kerisit.

Article 4 – Nombre de diagnostic

Pour l'année 2018, les quantités minimum et maximum sont les suivantes :

| Quantité minimum | Quantité maximum |
|-------------------------|-------------------------|
| 9 | 25 |

Article 5 – Contenu de la prestation

A travers les diagnostics d'optimisation agronomique le prestataire s'engage à :

- **Présenter le territoire du SAGE Ouest Cornouaille (carte du territoire, objectif du SAGE).**
Ces éléments seront transmis par le maître d'ouvrage (ANNEXE 1).
 - **Présenter l'exploitation (indicateurs, cartographie, tableau des pratiques).**
 - . Les indicateurs permettront de caractériser le système d'exploitation (cf tableau – ANNEXE 3).
 - . Sur la base des orthophotos, la cartographie permettra de localiser : le siège d'exploitation, le parcellaire (avec les numéros des ilots PAC), le réseau hydrographique (inventaire des cours d'eau), les zones humides (inventaire des zones humides fourni par OUESCO), les points d'abreuvements au cours d'eau.
 - . Pour chaque unité culturale de l'exploitation, le tableau des pratiques actuelles détaillera : les pratiques de fertilisation (date, produit, quantité, fractionnement), les modalités de gestion des prairies (composition, mode de gestion, chargement en JPP, date de retournement), les modalités de gestion des couverts végétaux (espèces, date de semis, date et mode de destruction). Pour les cultures de ventes le tableau précisera la marge économique de la culture. (cf tableau – ANNEXE 4).
 - **Evaluer les fuites potentielles d'azote.**
 - . Un bilan azoté réalisé à l'échelle de l'exploitation sur une année complète permettra d'évaluer l'impact environnemental des fuites d'azotes et de comparer la valeur au flux d'azote spécifique et aux objectifs du SAGE (les flux d'azote seront fournis par le maître d'ouvrage).
 - **Identifier les marges de progrès.**
 - . Des bilans azotés réalisés à l'échelle des cultures permettront d'identifier les cultures pour lesquelles il existe des marges d'optimisation.
- Formuler des propositions de modification de pratiques** (projet agronomique sous forme d'un tableau). Les propositions « agronomique » (azote, phosphore et pesticides) seront co-rédigées par le prestataire et le maître d'ouvrage. Les propositions de « gestion de milieux » (zones humides, point d'abreuvements, bocage) seront rédigées par le maître d'ouvrage. (cf tableau – ANNEXE 3).
- **Réaliser la balance globale azotée (BGA) de l'exploitation.** Le calcul de la BGA se fera conformément à la méthodologie définie par la DDTM. Pour les exploitations travaillant des terres en BV 3B1, la BGA sera complétée par une Balance Globale Phosphorée (BGP).
 - **Compléter le fichier des indicateurs de suivi :** BGA, Pression N, SAMO/SPE, Mais/SFP, Herbe/SAU (le fichier Excel sera transmis par le maître d'ouvrage).

Notes complémentaires :

Les informations nécessaires à la réalisation des diagnostics seront collectées lors d'un rendez-vous sur l'exploitation. Les données recueillies devront correspondre aux pratiques réelles de l'exploitation. Le plan prévisionnel de fertilisation et le cahier de fertilisation ne serviront qu'à confirmer certains éléments.

Le prestataire rédigera un diagnostic provisoire qu'il transmettra au maître d'ouvrage pour validation. Ce dernier se réserve le droit de modifier ou compléter le projet agronomique. A ce niveau d'avancement (stade « projet provisoire ») le maître d'ouvrage transmettra le document à l'environnement de conseil de l'exploitation pour consultation.

La restitution de l'étude se fera sur l'exploitation en présence de l'agriculteur. Cette réunion technique sera co-animée par le prestataire et le maître d'ouvrage. Au terme de la réunion de restitution, l'exploitant s'engagera à mettre en œuvre tout ou partie du projet agronomique. Les engagements pris constitueront le projet agronomique final.

Le prestataire rédigera le document dans sa version finale et le transmettra au maître d'ouvrage pour validation avant impression. A ce niveau d'avancement le maître d'ouvrage se chargera de faire le lien avec l'exploitant pour la signature. Une fois signé par l'exploitant le projet agronomique sera transmis à l'environnement de conseil de l'exploitation.

Article 6 – Documents à produire

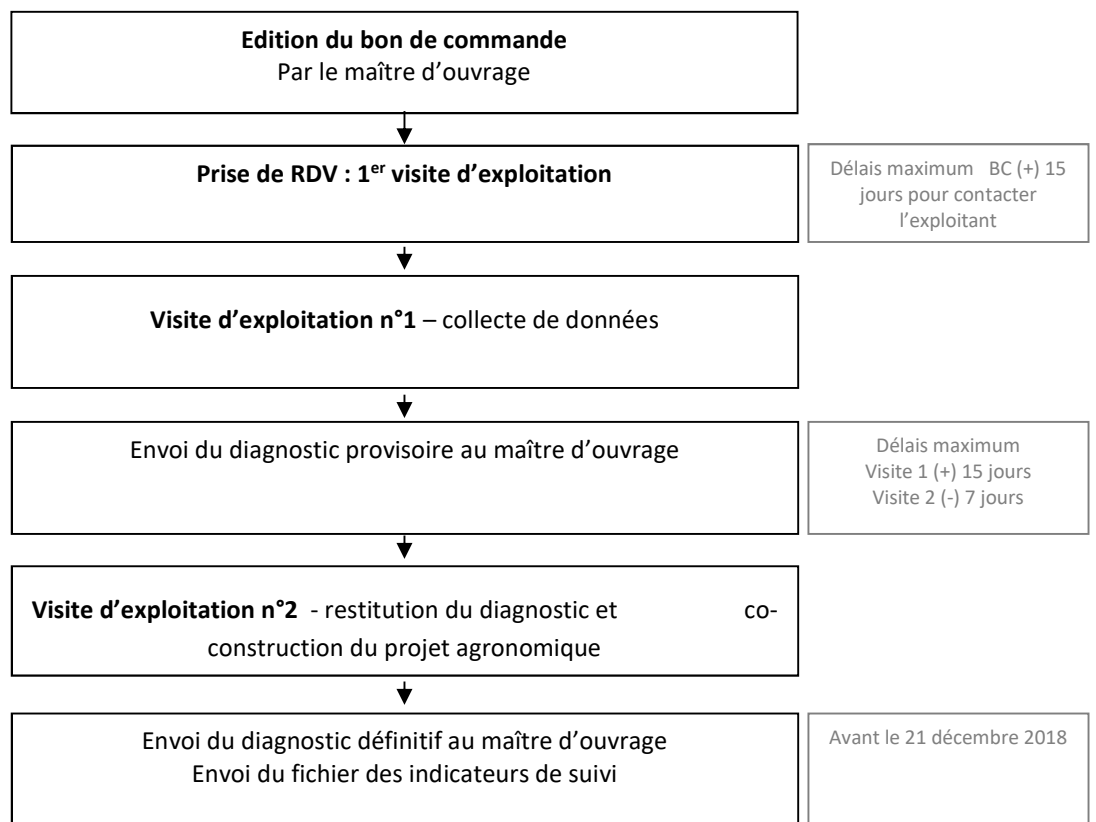
Les documents à produire sont les suivants.

| | |
|---|--|
| Diagnostic définitif format papier | Deux exemplaires reliés au format A4 (impression couleur et couverture plastifiée) |
| Diagnostic définitif format informatique | Un exemplaire au format PDF (un fichier par diagnostic). |
| Fichier des indicateurs de suivi | Compléter le fichier Excel transmis par le maître d'ouvrage |

Article 7 – Temps prévisionnel

Le temps consacré à l'élaboration d'un diagnostic individuel est fonction de la taille de l'exploitation. Il est prévu un maximum de 2 jours par exploitation.

Article 8 – Déroulement et délais



Article 9 – Clauses de confidentialité et d'utilisation des données

L'agriculteur autorisera le prestataire à fournir les données nominatives au maître d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage et le prestataire s'engagent conjointement :

- à ne pas utiliser les données collectées pour exercer une pression individuelle sur l'agriculteur,
- à ne pas diffuser les données collectées et résultats sous forme nominative.

Tout document contenant ces données devra faire état de la source : « Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille ».

Article 10 – Obligation du candidat

Le candidat précisera, en autres, dans son offre :

- 1- ses références,
- 2- les moyens humains mis en œuvre,
- 3- la méthodologie utilisée,

4- la mise en forme du diagnostic (un exemplaire type du diagnostic sera joint à la proposition technique)

5- le détail des prix de la prestation. Il est précisé que **le prix unitaire d'un diagnostic est global et forfaitaire** ; il s'applique à toute exploitation, quelle que soit sa taille, sa localisation sur le bassin versant ou sa typologie.

Article 11 – La remise des dossiers de candidature

Le candidat adressera son dossier de candidature à Monsieur le Président du Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille avant le 09 février 2018 à 12h.

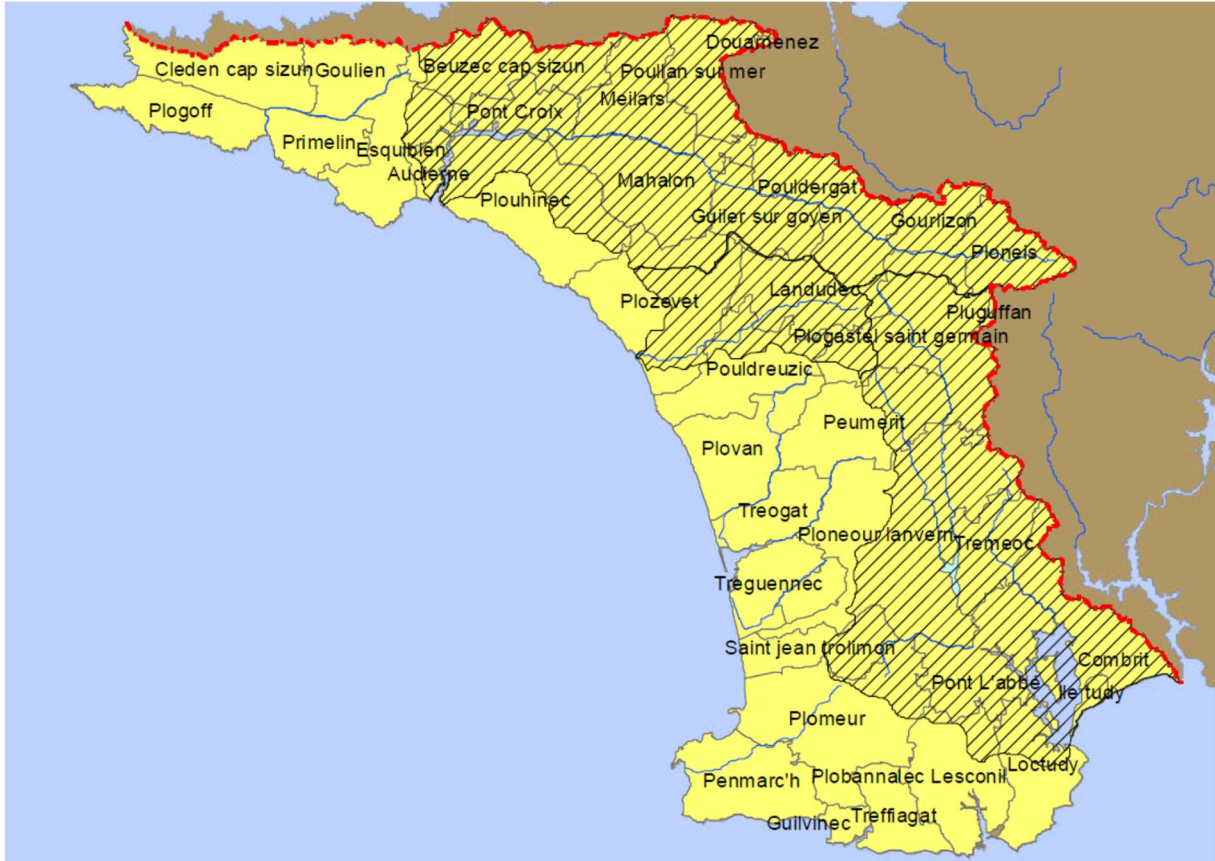
A....., le.....

Mention manuscrite

« lu et approuvé »,

et signature du titulaire du marché

ANNEXE 2 : Localisation des bassins versants prioritaires



ANNEXE 3 : Informations et indicateurs à collecter

Votre exploitation :

| Critère considéré | Niveau de détail souhaité | unité | Remarque |
|-------------------|---|-------|----------|
| L'exploitation | Nom de la structure Nom de l'exploitant Lieu dit Code postal Commune Téléphone Mail Nombre d'exploitation reconnue | / | |

Vos partenaires :

| Critère considéré | Niveau de détail souhaité | unité | Remarque |
|-----------------------|--|-------|----------|
| Le conseiller PPF | Nom de la structure Nom du conseiller | / | |
| Le conseiller culture | Nom de la structure Nom du conseiller | / | |
| Le comptable | Nom de la structure Nom du conseiller | / | |
| CUMA ou ETA | Nom de la structure | / | |

Vos principaux indicateurs :

| Critère considéré | Niveau de détail souhaité | unité | Remarque |
|--|---|----------|----------|
| Productions | Liste des productions | / | |
| SAU | | Ha | |
| Surface pâturée | | Ha | |
| Chargement au pâturage | | Ares/UGB | |
| Bilan fourrager | . besoin en fourrage . production de fourrage . achat/vente de fourrage | T T | |
| Pression N organique total | | Ha/SAU | |
| Pression N minéral | | Ha/SAU | |
| Pression N total (org +min) | | Ha/SAU | |
| Pression P organique total | | Ha/SAU | |
| Pression P minéral | | Ha/SAU | |
| Pression P total (org +min) | | Ha/SAU | |
| Connaissance de la valeur fertilisante des déjections animales (analyse) | | / | |
| Connaissance des volumes épandus (pesée d'épandeur) | | / | |
| BGA | | | |
| BGP | | | |

Indicateurs MAEC :

| Critère considéré | Niveau de détail souhaité | unité | Remarque |
|---|---------------------------|--------------------|----------|
| Mais /SFP Herbe/SAU Surface en Zones humides Surface en Zone natura 2000 | | % % Ha Ha | |

Votre assolement :

| Critère considéré | Niveau de détail souhaité | unité | Remarque |
|--------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|--|
| L'assolement de l'exploitation | Liste des cultures | Ha et rdt moyen de l'exploitation | Indiquer à titre comparatif les rdt GREN |

Vos rotations :

| Critère considéré | Niveau de détail souhaité | unité | Remarque |
|---------------------------------|---------------------------|-------|----------|
| Les rotations de l'exploitation | Liste des rotations | ha | |

Vos productions animales :

| Critère considéré | Niveau de détail souhaité | unité | Remarque |
|--|---|----------|----------|
| Productions animales de l'exploitation | Détail du cheptel par atelier de production | Effectif | |

Vos effluents :

| Critère considéré | Niveau de détail souhaité | unité | Remarque |
|---|------------------------------------|---|----------|
| Les effluents de l'exploitation . effluent produit . effluent exporté . effluent importé . effluent à gérer | Type Valeur Volume Volume | / UN/T ou m3 UN/T ou m3 UN/T ou m3 | |

ANNEXE 3 : Le tableau des pratiques actuelles et projet agronomique

TABLEAU DES PRATIQUES ACTUELLES



| Culture ou rotation | SAU concernée Ilots concernés | Pratiques Agronomiques actuelles | Remarques |
|--|--|---|-----------|
| Culture Marge économique Rendement Rotation | . SAU en HA . Liste des ilots concernée | Description de la pratique actuelle : <ul style="list-style-type: none"> - les pratiques de fertilisation (date, produit, quantité, fractionnement), - les modalités de gestion des prairies (composition, mode de gestion, chargement en JPP, date de retournement), - les modalités de gestion des couverts végétaux (espèces, date de semis, date et mode de destruction). - Pour les cultures de ventes le tableau précisera la marge économique de la culture. | |
| ... | | | |

PROJET AGRONOMIQUE

Propositions d'optimisation des pratiques de l'exploitation



Observations générales :

| Culture ou rotation | SAU concernée Ilots concernés | Pratiques Agronomiques actuelles | Nature du risque | Evolutions de pratiques proposées | Remarques | Projet retenu |
|--|--|--|------------------------------|--|---------------------|--|
| Culture Marge économique Rendement Rotation | . SAU en HA . Liste des ilots concernée | Description de la pratique actuelle. Pour la fertilisation préciser le type d'effluent ou d'engrais utilisé, les quantités apportées, le fractionnement et enfin le nombre d'UN | Préciser la nature du risque | Description de la pratique proposée. Pour la fertilisation préciser le type d'effluent ou d'engrais utilisé, les quantités apportées, le fractionnement et enfin le nombre d'UN | Remarque éventuelle | .Description du projet retenu : nature, date et localisation de la mise en œuvre Pour la fertilisation préciser le type d'effluent ou d'engrais utilisé, les quantités apportées, le fractionnement et enfin le nombre d'UN |
| ... | | | | | | |

Date :

Signature de l'exploitation :

Nom de l'exploitant :

Date :

Signature de la collectivité :

Thomas Picheral pour le Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille

